

Annexe n° 2**Liste des produits destinés à l'usage agricole et à la pêche
bénéficiant de la réduction de la taxe sur la valeur ajoutée au taux de 12%**

N° de Position	Désignation des produits
Ex 01.06	- Bourdons d'abeilles destinés pour la pollinisation
Ex 25.30	- Terreau
Ex 27.03	- Tourbe
Ex 39.08	- Granulés en polyamide destinés pour la fabrication des filets de pêche
Ex 39.16	- Monofilaments en polyamide de 67 décitex et plus dont la dimension de la coupe transversale excède 1 mm, utilisés dans la pêche
Ex 39.23	- Sacs en plastique utilisés dans le domaine agricole (pour le conditionnement des légumes...)
Ex 56.08	- Filets de pêche utilisés dans les pêcheries fixes ayant des nœuds du type knotless et dont la composition comprend du plomb - Cordages utilisés dans les pêcheries fixes et dont la composition comprend du plomb
Ex 63.05	- Sacs en matières textiles synthétiques ou artificiels utilisés dans le domaine agricole (pour le conditionnement des légumes...)
Ex 73.04	- Tuyaux en acier inoxydable alimentaire
Ex 73.07	- Autres accessoires de tuyauterie en acier inoxydable pour équipements de production du lait
Ex 73.15	- Chaînes en acier inoxydable alimentaire
Ex 73.18	- Autres vis en fonte, fer ou acier, rondelles, goupilles, chevilles, clavettes, écrous et goujons pour les équipements de la pêche
Ex 73.20	- Autres ressorts en fonte, fer ou acier pour les équipements de la pêche
Ex 74.15	- Rondelles en cuivre pour les équipements de la pêche
Ex 76.12	- Récipients cryobiologiques en aluminium
Ex 83.07	- Tuyaux flexibles en fer ou acier pour moteurs marins
Ex 84.13	- Parties d'autres pompes à liquide
Ex 84.15	- Parties d'appareils de conditionnement et de refroidissement de l'air
Ex 84.21	- Autres parties d'appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz
Ex 84.38	- Parties de machines et appareils du n°84-38 autres que les machines de boulangerie et de pâtisserie
Ex 85.11	- Parties de dynamos et alternateurs pour moteurs marins